

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE CYCLE

RAPPELS :

↪ **QU'Y FAIT-ON ?**

- ✓ Analyser les situations d'élèves en grande difficulté
- ✓ Chercher des réponses en équipe
- ✓ Evaluer les aides mises en place et l'évolution de la situation de l'élève

↪ **QUI DOIT Y PARTICIPER ?**

- ✓ Le chef d'établissement
- ✓ Tous les enseignants du cycle obligatoirement
- ✓ Les enseignants spécialisés

↪ **QUI PEUT PILOTER ?**

- ✓ Le chef d'établissement
- ✓ Un enseignant du cycle

↪ **QUI PEUT ETRE INVITE ?** Equipe technique

- ✓ Psychologue de l'éducation
- ✓ Autres partenaires (orthophonistes, CMP, CMPP...)

↪ **QUAND LE PROGRAMMER ?**

- ✓ En fonction du calendrier administratif (CDO, MDPH...)
- ✓ 1 par trimestre

↪ **QUELLE PREPARATION ?**

- ✓ Observer ses élèves
- ✓ Renseigner la « liste élève » : préparation du conseil de cycle pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

(Pas d'élèves en difficultés légères, mais ceux dont les difficultés persistent, ceux dont les difficultés sont graves et persistantes, ceux qui ont des facilités voire une précocité)

FONCTIONNEMENT :

✎ AVANT UN CONSEIL DE CYCLE ✎

Après un temps d'observation, d'évaluation, d'analyse, les enseignants renseignent la « **liste élèves préparation du conseil de cycle** » et en donnent une copie au chef d'établissement.

- 1** Le chef d'établissement recueille le tableau « **liste élèves préparation du conseil de cycle du...** » complété et remis par chaque enseignant du cycle.
- 2** Le chef d'établissement prépare l'ordre du jour en « **sélectionnant** » les fiches des élèves qui feront l'objet d'une étude et le temps imparti pour chaque situation. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur l'expertise de l'enseignant spécialisé.
- 3** Le chef d'établissement prépare le dossier de chaque élève.

✎ LE JOUR DU CONSEIL DE CYCLE ✎

✎ Pendant le conseil des maîtres de cycle

- ✓ Le chef d'établissement ouvre le conseil des maîtres en précisant l'ordre du jour (nombre d'enfants...)
- ✓ Il sollicite un secrétaire et un « maître du temps »
- ✓ Il invite l'enseignant de l'élève nommé à communiquer ce qu'il a écrit sur la « liste élèves : préparation du conseil de cycle »
- ✓ Il invite les autres enseignants à apporter des informations complémentaires, à faire préciser les informations
- ✓ Il invite l'équipe à émettre des hypothèses d'aides
- ✓ Il invite l'équipe à prendre des décisions : quoi ? comment ? qui ? quand ?

✎ Après le conseil des maîtres de cycle

- ✓ Les fiches individuelles remplies par le secrétaire lors du conseil de cycle sont archivées dans le « dossier scolaire » propre à chaque élève.
- ✓ Les parents sont informés par écrit de l'avis du conseil de cycle



Les informations restent confidentielles et réservées aux enseignants, psychologue, médecins scolaires. Le chef d'établissement doit valider les décisions du conseil de cycle et reste responsable du suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cette méthodologie « rigoureuse » de fonctionnement des conseils de cycle devraient permettre pour les élèves en difficulté des moments riches de solutions et de traces fixant les actions mises en place.

LISTE ELEVE(S) Préparation du conseil de cycle du : _____

(A remettre au chef d'établissement une semaine avant la date fixée, même en cas d'état « Néant »)

Nom de l'enseignant :

Classe :

Mode d'emploi : inscrire **tout élève** qui vous pose question et pour lequel il est intéressant de faire une pause et d'analyser ses compétences scolaires et/ou ses attitudes.

Nom(s) de(s) l'élève(s) Né(e) le	Observations (évaluations) des compétences scolaires et des attitudes de l'élève qui posent question	Votre première analyse de la situation	Interventions déjà en place par l'enseignant et celles qui pourraient être envisagées

DECISIONS PRISES LORS DU CONSEIL DE CYCLE 1 / 2 / 3 – du

NOM	Prénom	Classe	Décision(s)